

Où voir le film cultivons la terre ?

le jeudi 9 avril 2009

LIEU : Lons le Saunier. Lycée Monmorot

20h15. Projection de Cultivons la terre, en présence de Gérard Boinon, Emmanuel Champon, Emmanuel Maheu, agriculteurs protagonistes du film et Simon Grenier, entomologiste. organisé par Jura Nature Environnement

le mardi 14 avril 2009

LIEU : Angoulême (16)

Projection de Cultivons la terre, à la MJC Ma campagne, organisée par l'Association Marchez Bio

le mercredi 22 avril 2009 de 20:00 à 22:30

LIEU : Abbaye de Neumunster, Luxembourg

projection de cultivons la terre suivi d'un débat. Plus d'infos :

http://www.ccrn.lu/Media/pdf/Gudde_Grond_15.pdf

le vendredi 24 avril 2009

LIEU : Chazay d'Azergues (69)

en soirée. Projection de Cultivons la terre, en présence de Gérard Boinon.

le jeudi 30 avril 2009 de 20:00 à 22:30

LIEU : MJC Vieux Lyon, Lyon 5ème (69)

Projection de Cultivons la terre, en présence de michel Stadler et Benoit Ronzon. Plus d'info sur <http://www.mjcduvieuxlyon.com/>

Agenda des conférences débats et formations:

Les polluants chimiques et les OGM dans l'alimentation : les effets sur la santé : GE

Séralini, Le samedi 23 mai 2009, à 17 h, à Ambérieu en Bugey, Salle Espace 1500 ; organisé par Culture et Décroissance.

<http://www.partipourladecroissance.net/wp-content/uploads/2008/12/culture-et-decroissance.pdf>

Balbigny dans la Loire s'oppose aux OGM :

Le conseil municipal s'est réuni le 24 mars 2009 et a voté à 21 voix pour (1 voix contre et une abstention) les vœux suivants :

pour la prolongation pour un an du moratoire actuel sur la culture des OGM en France,
pour un étiquetage obligatoire des denrées alimentaires contenant plus de 0,1% d'OGM.
pour un étiquetage des produits issus d'animaux nourris avec des aliments de cultures ogm

et a pris une délibération, à 13 voix pour (9 contre et une abstention)

« le conseil municipal se déclare opposé à la culture d'OGM de plein champ sur le territoire communal et autorise monsieur le maire à prendre un arrêté interdisant la culture d'OGM en plein champ sur la commune, dès leur autorisation de mise sur le marché et compte tenu de l'état actuel des connaissances si le moratoire actuel venait à être levé par l'Etat. »

St Pierre de Chérennes, dans l'Isère a pris un arrêté contre les cultures d'ogm en plein champ, déc 2008

retrouvez la liste des communes opposées aux OGM en Rhône-Alpes sur

<http://www.resogm.org/spip.php?article39>

Animaux nourris aux Ogm - Lumière demandée sur les analyses

Publié le 07/04/2009

<http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/france-local/article-ogm-organisme-genetiquement-modifie-sante-criigen-alimentation-animaux-test-sang-petition-ministere-1142-55074.html>

Le Criigen demande dans une pétition apportée au ministère de l'Agriculture, vendredi 3 avril, la publication des résultats d'analyses de sang faites sur des animaux nourris aux Ogm. Signée par plus de 40.000 personnes, elle demande la lumière sur ces produits qui nourrissent « plus de la majorité des élevages », selon Gilles-Eric Seralini.

Le professeur Gilles-Eric Seralini, président du conseil scientifique et membre du Criigen*, Corinne Lepage, présidente du Criigen, accompagnés des Dr Joël Spiroux et Dr Marianne Buhler, se sont rendus vendredi 3 avril, au ministère de l'Agriculture, afin de remettre une pétition demandant la publication des résultats complets, des études réalisées sur rongeurs ayant mangé des Ogm. En effet, « aujourd'hui seules les conclusions des études sont communiquées, explique le Dr. Marianne Buhler. Nous souhaiterions avoir accès à l'intégralité des études, pour les examiner ».

Cette pétition rassemble 42.137 signatures, parmi lesquelles « celles de tous les membres du Criigen, ainsi que plus d'une centaine de scientifiques de toute l'Europe » déclare le Professeur Seralini.

Le Criigen souhaite de plus, que ces études, « actuellement réalisées par les firmes, produisant et commercialisant les Ogm, elles-mêmes » soient réalisées par des laboratoires indépendants. « C'est comme si pour le bac on laissait au candidat le choix de son sujet, l'accès aux livres, qu'il puisse corriger lui-même sa copie et qu'au final, il se donne lui-même une note ».

« Aujourd'hui seuls des Ogm résistants ou tolérants aux pesticides sont commercialisés. Les Ogm tolérants à la sécheresse ne sont pas encore sortis des laboratoires de l'Inra. C'est une utopie destinée à justifier la culture et la commercialisation des Ogm résistants ou tolérants aux pesticides » déclare le professeur Seralini. De plus, « ils seraient plus chers et leur rendement serait moindre », ajoute le Dr. Joël Spiroux.

A titre d'illustration, les Ogm présents dans les aliments ne sont comptabilisés uniquement lorsque la quantité dépasse 0,9% de la composition du produit. Le professeur Gilles-Eric Seralini estime ainsi que « plus de la majorité des élevages mangent des aliments qui contiennent une quantité supérieure ou égale à 0,9% d'Ogm. » Les effets de la consommation de ces organismes, contenant des molécules dérivées de produit phytosanitaires, sur les animaux et a posteriori sur l'Homme restent cependant mal connus. C'est la raison qui a poussé le Criigen à lancer cette pétition.

OGM : le Luxembourg active la clause de sauvegarde sur le MON810

AGRICULTURE - Actu-Environnement.com - 23/03/2009

Agrandir la police Réduire la police Imprimer l'article Recommander l'article : envoyer par email Réagir à l'article S'abonner à la Newsletter S'abonner au flux RSS

Selon un communiqué de l'organisation environnementale Greenpeace, le ministre de la Santé luxembourgeois, Mars Di Bartolomeo a annoncé hier que son gouvernement avait interdit le maïs transgénique MON810 de Monsanto, au même titre que la Hongrie, l'Autriche, la Grèce et la France qui ont choisi d'activer la clause de sauvegarde sur les cultures OGM.

Cette annonce a été faite lors de la Journée "Luxembourg et Grande Région sans OGM" en présence notamment du ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de la Région Wallonne et des représentants des 78 communes sans OGM du Luxembourg, a indiqué Greenpeace qui félicite le gouvernement luxembourgeois pour cette décision historique.

Selon l'organisation, le Luxembourg doit déposer le 23 mars la clause de sauvegarde sur le MON810 qui se base sur le principe de précaution et la prévention des risques liés aux OGM.

En interdisant le MON810 le Luxembourg entend protéger l'environnement, l'agriculture et la santé des consommateurs. (...) Par cette décision, le Luxembourg souligne son soutien aux conclusions du Conseil européen des ministres de l'Environnement qui s'est prononcé le 4 décembre dernier en faveur d'une réforme profonde de la procédure d'autorisation des OGM en UE, a déclaré Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé du Luxembourg.

R. BOUGHRIET

http://www.actu-environnement.com/ae/news/greenpeace_luxembourg_clause_sauvegarde_mon_810_7002.php4

OGM: Les Pays-Bas proposent un plan

http://www.lejdd.fr/cmc/scanner/international/200912/ogm-les-pays-bas-proposent-un-plan_195710.html?popup

Les Pays-Bas proposeront lundi aux Etats membres de l'Union européenne de modifier les règles communautaires en matière de culture des organismes génétiquement modifiés (OGM), mais ils ont peu de chances d'être entendus. A l'heure actuelle, toute licence pour importer et cultiver des organismes génétiquement modifiés est émise pour une durée de 10 ans et concerne l'ensemble du territoire des Vingt-Sept. L'idée d'Amsterdam serait de laisser à chaque pays le soin de décider individuellement s'il souhaite ou non cultiver des OGM tout en maintenant une règle unique en matière d'importations, compatible avec les règles du marché intérieur. Les Vingt-Sept sont traditionnellement très divisés sur l'approche à avoir en matière d'OGM, des pays comme la Grande-Bretagne, la Finlande ou les Pays-Bas étant favorables à leur utilisation alors que des pays comme l'Autriche, la Grèce ou la France y sont opposés.

Les fermiers d'Afrique du Sud, qui s'étaient lancés dans la cultures de variétés de maïs GM vendues par Monsanto, ont eu la désagréable surprise de découvrir que leurs plantes transgéniques avaient produit des épis dépourvus de graines.

La stérilité des plants de maïs touche trois variétés distinctes vendues par Monsanto, au total ce sont plus de 82 000 hectares de maïs transgénique qui sont touchés. En apparence la croissance du maïs était satisfaisante, mais en ouvrant les épis pour juger de leur maturité, les agriculteurs se sont aperçus que les plantes étaient stériles et n'avaient pas produits la précieuse graine jaune. Quelques 280 exploitants agricoles Sud Africains se sont déjà manifestés pour rapporter ce phénomène dans leurs champs.

Lire la suite de l'article:

<http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article346>

source originale :

<http://www.digitaljournal.com/article/270101>

UE - Le colza T45 de Bayer est autorisé à l'importation ----

par Christophe Noisette

Le 10 mars 2009, la Commission européenne a autorisé (1) l'importation dans l'Union européenne du colza transgénique T45, pour une période de dix ans. Ce colza de Bayer CropScience, tolérant un herbicide, pourra être utilisé pour l'alimentation animale et humaine. Ce colza GM a été, une fois de plus, autorisé du fait de la procédure de comitologie, par la Commission européenne, étant donné que les Etats-membres n'avaient pas réussi à dégager une majorité qualifiée pour valider ou refuser la proposition de la Commission (cf. Inf'OGM ACTU n°17, mars 2009).

>>>>>

1, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:068:0028:01:FR:HTML>

Nourri sans OGM pour certains produits de consommation

06/04/2009 10:38 (Par Pierre MELQUIOT)

<http://www.actualites-news-environnement.com/20123-nourri-sans-ogm-produits-consommation.html>

Le Conseil national de la consommation (CNC) s'est dit favorable à la création d'une étiquette « nourri sans OGM » pour les viandes et les produits laitiers, alors que dans le même temps l'Assa remet en cause une étude autrichienne sur le maïs OGM MON810.

Cette annonce a été faite alors même que l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), a mis en cause jeudi dernier la validité d'une étude menée en Autriche sur les effets nocifs du maïs génétiquement modifié OGM MON810 pour la reproduction des souris, étude qui avait débouché sur la suspension de la culture OGM en Autriche.

Dans son avis qu'elle vient de rendre, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) indique que cette étude autrichienne « présente d'importantes faiblesses, tant au niveau de la démarche expérimentale utilisée, qu'au niveau des interprétations des résultats, basés, pour certains, sur des calculs erronés. »

Selon l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), cette étude sur l'OGM MON810 « ne remet donc pas en cause les conclusions de l'avis rendu par l'Afssa en 2005 sur ce maïs hybride. » L'agence estime donc toujours que « la consommation de maïs OGM MON 810 ne présente pas de risques nutritionnels pour l'homme et l'animal. »

Or, il semble que ce ne soit pas l'avis du Conseil national de la consommation (CNC) qui, vendredi dernier, se serait déclarée favorable à la création d'une étiquette portant la mention « Nourri sans OGM », suite à une réunion au ministère des Finances entre des représentants de l'association « Que choisir » et d'autres de l'industrie agroalimentaire.

Alors néfastes pour la santé ou pas ? La question sur les impacts potentiels des OGM sur la santé et l'environnement est toujours bien ouverte. Rappelons qu'il y a peu, les Etats membres de l'Union Européenne n'ont pas souhaité obliger la Hongrie et l'Autriche à lever leur interdiction de culture du maïs OGM MON810.

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON

04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale